

AVIS ET PROPOSITIONS :

I. A la collectivité territoriale :

- Restructurer le collège aux normes actuelles en lui conférant une autonomie des locaux et du fonctionnement par rapport au lycée (loge, cantine, sonnerie spécifique, CDI, salles de Physique, SVT...)
- Adapter le collège à l'accueil des handicapés.
- Rénovation des fenêtres pour solutionner les problèmes thermiques et sonores.
- Créer une infirmerie aux normes.
- Créer une loge collège plutôt qu'utiliser celle du lycée (inopérante).
- Créer un CDI indépendant du lycée dans l'enceinte du collège.
- Remettre les salles de Physique et de SVT aux normes par rapport aux exigences du programme en collège.
- Organiser les laboratoires de sciences en conformité.
- Créer une autre salle de permanence et des moyens en AED pour les besoins de surveillance
- Rénover le parc informatique aux normes avec les directives ministérielles de l'école du XXI^es : informatiser le système d'appel de la vie scolaire, remplacer le matériel au CDI...
- Revêtement de la cour intérieure à refaire.

II. A l'administration :

- Baisser les effectifs par classe afin d'éviter les risques dans les salles de sciences, de pouvoir travailler au CDI ou dans les autres disciplines...